



ETUDE DES EFFETS ET IMPACTS DES DISPOSITIFS DE FORMATION
MFR SUR LES TRAJECTOIRES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE
DES JEUNES ET ADULTES FORME·E·S EN MFR DANS 9 PAYS EN
AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE ET DANS L'OCEAN INDIEN

MAISONS FAMILIALES RURALES & F3E

SYNTHESE DU RAPPORT
TRANSVERSAL DE L'ETUDE



1. INTRODUCTION ET METHODOLOGIE UTILISEE

Les Maisons Familiales Rurales (MFR) en France et les MFR dans les autres pays à travers le monde ont développé depuis une soixantaine d'années des partenariats de coopération et d'échanges qui ont évolué dans le temps, **en appui au développement et renforcement des MFR de chaque pays et de leurs Unions Nationales**. Après 10 ans d'appui au développement et renforcement des MFR et de leurs Unions Nationales, grâce au soutien notamment d'une convention programme établie entre l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UNMFREO) et l'Agence Française de Développement (AFD), il a semblé pertinent de réaliser une **étude d'impact** pour savoir quels sont **les effets de l'action des MFR sur les parcours d'insertion des jeunes ruraux/rurales**, et quels sont **les facteurs qui les déterminent**. Cette étude s'est réalisée dans 5 pays (Bénin, Cameroun, Madagascar, Mali et Maroc) et s'est structurée autour des 4 axes d'analyse suivants :

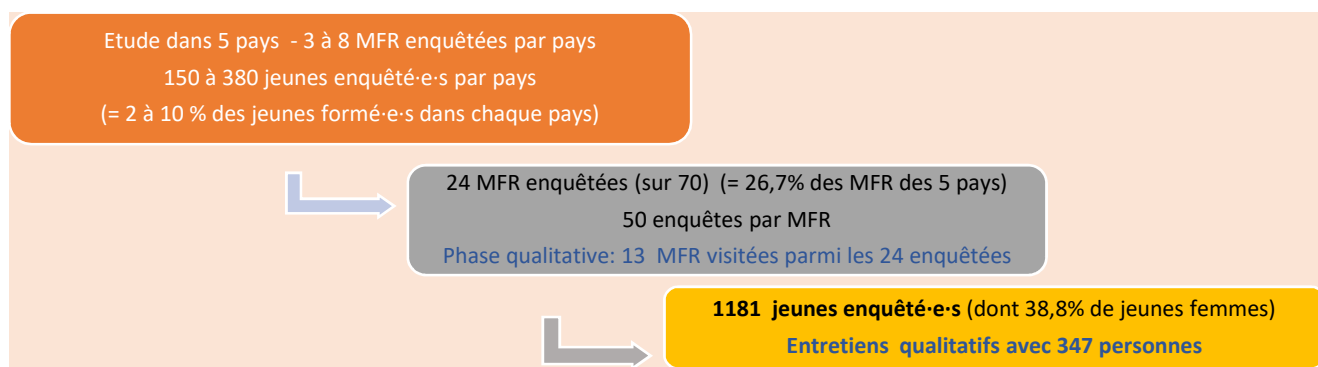
- **Axe 1 : La/les théories du changement (ToC)** sur lesquelles reposent les actions et stratégies des MFR et les avancées et difficultés dans leur mise en œuvre ;
- **Axe 2 : Les changements dans les parcours / trajectoires** d'insertion socioprofessionnelle des jeunes filles et jeunes garçons ayant suivi des formations professionnelles dans les MFR, les acteurs et facteurs déterminants, et comment ceux-ci ont été perçus par les jeunes concerné-e-s ;
- **Axe 3 : Les interrelations entre la formation professionnelle des jeunes filles et jeunes garçons** dans les MFR, les trajectoires d'insertion de ces jeunes formé-e-s dans les MFR, **et les dynamiques socioprofessionnelles, familiales, sociales et territoriales** ;
- **Axe 4 : Les effets et impacts sur la réduction des inégalités de genre** (entre jeunes hommes et jeunes femmes mais aussi dans les territoires de façon générale).

Ce document constitue la synthèse du rapport transversal de cette étude et en présente les principaux résultats.

La définition qui a été retenue pour préciser ce que l'on entend par « jeunes » est une définition large qui englobe **les personnes de 14 à 35 ans**. Ce choix se justifie au regard des enjeux d'accès au foncier des jeunes, avec des transferts de foncier par héritage qui se font souvent très tardivement dans de nombreux pays du Sud, et retardent ainsi des processus d'installation des jeunes.

La méthodologie utilisée, qui a combiné des analyses quantitatives et qualitatives, a globalement donné des résultats très satisfaisants qui ont permis d'atteindre les résultats attendus : la phase d'enquête quantitative a fourni des données chiffrées sur les effets et impacts des actions de formations professionnelles des MFR et la phase qualitative a permis d'approfondir les réflexions avec les différents acteurs et actrices concerné-e-s.

L'échantillonnage établi pour enquêter les jeunes formé-e-s (phase quantitative) et pour la réalisation d'études de cas de MFR (phase qualitative) a fourni des données en quantité suffisante pour être analysées.



Les jeunes enquêtés représentent environ 10 % du total des jeunes formés dans les pays ayant une quantité plus réduite de MFR (Maroc, Bénin et Cameroun) et de 2 à 5 % dans les pays avec une quantité plus importante de MFR (Madagascar et Mali), mais dans ce cas, la quantité d'enquêtes réalisées a été plus importante (382 et 250). **De même, la diversité des MFR dans les pays, des types de formation réalisées, et des jeunes formés** (selon leur âge, leur sexe, le temps écoulé depuis leur formation, etc.) **a été prise en compte de façon satisfaisante, mis à part quelques exceptions** (par exemple, il n'a pas été possible de mener l'enquête auprès de jeunes dans certaines MFR réalisant des formations initiales au Mali pour des questions de sécurité, celles-ci se trouvant toute en zone rouge). Les MFR visitées **ont été représentatives de la diversité des catégories de MFR existantes, à quelques exceptions près** (une catégorie de MFR au Maroc, constituée d'une seule MFR, et une catégorie au Mali, où il n'était pas possible de s'y rendre pour des raisons de sécurité, n'ont pas fait l'objet d'études de cas). Les 347 personnes qui ont fait l'objet d'entretiens (individuels ou groupaux), ont bien représenté la diversité des acteur-trice-s en lien avec les MFR.

Pour la mise en œuvre de l'étude, l'option stratégique privilégiée a été de confier la réalisation des enquêtes quantitatives, le traitement et l'analyse des informations recueillies au niveau des MFR, au personnel (moniteurs et monitrices) des MFR participantes à l'étude, avec le suivi et l'appui de référent·e·s nommé·e·s au niveau de chaque Union nationale des MFR de chaque pays. L'objectif était de renforcer ainsi les capacités des MFR à **mettre en œuvre un système de suivi des effets et impacts de leur action sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes formé·e·s. La dynamique de travail a permis d'obtenir, globalement, les informations requises et a été très riche en apprentissages sur la mise en œuvre d'un tel système de suivi par les MFR** : sur les conditions à créer et/ou requises pour qu'une étude d'une telle ampleur se déroule au mieux, sur les améliorations à apporter aux instruments utilisés, les écueils à éviter lors de la réalisation des échantillonnages, et sur l'importance, au niveau des MFR, du renforcement des capacités d'analyse et d'interprétation des données afin que l'étude leur soit réellement utile.

Cependant, cette phase a **pris beaucoup plus de temps que prévu initialement**, en premier lieu à cause **du contexte de la crise sanitaire (covid-19) qui a affecté le cycle de travail de nombreuses MFR** (cycle 2019-2020) et qui a provoqué une surcharge de travail au démarrage du cycle 2020-2021. De plus, des **restrictions de déplacement internes dans les pays** ont rendu difficile la réalisation de visites, ateliers et sessions de travail dans le cadre de l'étude. Elles n'ont souvent pas permis de former directement les enquêteurs et enquêtrices et de réaliser des exercices d'application pratique des guides d'enquêtes qui auraient permis d'éviter d'avoir des interprétations diverses de certaines questions. **Ensuite, une maîtrise très inégale de l'outil Excel dans les MFR par les personnes en charge du traitement des informations** a fait que cette étape a aussi pris nettement plus de temps que prévu initialement : pour tabuler les informations des enquêtes, corriger les erreurs, vérifier la fiabilité des données, identifier des informations manquantes, demander des compléments d'information, relever et corriger des incohérences entre les données.

La phase qualitative a dû, elle aussi, s'adapter au contexte sanitaire. **Les restrictions de déplacement international n'ont pas permis aux consultant·e·s international·e·aux de se déplacer dans 2 des 3 pays tel qu'initialement prévu pour participer directement aux visites et entretiens sur le terrain** (le seul pays dans lequel un des deux consultants internationaux a participé au travail de terrain a été le Maroc). Cependant, **un travail efficace en binôme a pu être mis en place dans chaque pays** avec des consultant·e·s nationaux·ales et **les visites de terrain se sont déroulées de façon très satisfaisante et ont permis le recueil des informations requises.**

L'analyse et l'interprétation des données s'est réalisée d'abord par pays **en rassemblant les informations quantitatives et qualitatives** recueillies, et en prenant en compte les 4 axes d'analyse. Ces analyses ont combiné l'analyse de tendances globales, et de données moyennes nationales avec la prise en compte et l'interprétation des différences observées (entre MFR, entre types de formations, entre jeunes hommes et jeunes femmes, etc.). Elles se sont traduites par **l'élaboration de rapports par pays qui ont permis d'approfondir l'analyse de la situation dans chacun de ces pays.** Ces rapports n'étaient initialement pas prévus mais constituent **une réelle valeur ajoutée de l'étude** car ils pourront servir de supports aux Unions Nationales de chaque pays pour mieux s'approprier les résultats de l'étude d'impact, améliorer leur stratégies de travail et réaliser des actions de plaidoyer.

2. CARACTERISTIQUES DES MFR, DES TERRITOIRES D'INCIDENCE ET DES JEUNES FORME·E·S

Dans les 5 pays de l'étude, **70 MFR sont actives actuellement**, fruit d'un parcours de **plus de 30 ans pour les plus anciennes** (1991), et de **quelques années pour les plus récentes** (2018). L'offre de formation des MFR est variable, en termes de durée, public visé, thématiques proposées et de rythme, mais elles se basent toujours sur **des formations avec divers formes et rythmes d'alternance.** Les thématiques diffèrent suivant les **enjeux locaux** et nationaux, les **dynamiques des territoires**, et évoluent au cours du temps en fonction de la **demande des jeunes et des familles**, et en fonction également **des partenariats.** Deux pays (Maroc et Cameroun) ne proposent aux jeunes que des **formations initiales longues**, et les 3 autres pays développent également des **formations continues plus courtes**, qui sont d'ailleurs en croissance en nombre et en diversité. Ceci répond à la **demande et à la diversité des publics**, mais est influencé également par les **partenariats et/ou les relations avec l'État qu'elles ont établies.**

Presque tous les territoires où sont implantées les MFR sont des **territoires ruraux** avec des **niveaux de pauvreté importants ou très importants**, de plus en plus soumis à des limites et contraintes **liées aux situations politiques**, avec la propagation de la **violence liée au banditisme / terrorisme.** La **population rurale** de ces pays étant encore souvent **très importante (plus de 40% de la population totale est rurale) et très jeune (de 30 à 40% ont moins de 30 ans)**, les territoires ruraux doivent donc « absorber » cette jeunesse pour ne pas aggraver l'exode rural, et doivent répondre aux besoins de la population en croissance. Dans ces territoires ruraux, l'économie est en générale basée sur une **petite agriculture familiale** qui occupe souvent **80-90% de la population, et reste la première source d'auto-emploi** malgré des niveaux généralement bas de production et productivité. Cependant, suivant où se trouvent les territoires, l'économie est **plus ou moins dynamique**, avec **plus ou moins de perspectives pour les populations** et les jeunes notamment. Des différences marquées existent ainsi à l'intérieur de chaque pays.

L'enjeu central de la formation professionnelle dans les divers pays étudiés est de former les jeunes pour qu'il-elle-s puissent **s'insérer dans les économies locales**, et rester sur ces territoires **en créant leur propre emploi, ou, dans le cas du Maroc en trouvant des emplois dans les entreprises agricoles**. L'autre enjeu important est d'accompagner **l'intensification des systèmes agricoles et des activités sur ces territoires**, pour qu'ils puissent répondre aux besoins croissants de la population tout **en assurant la gestion durable des ressources**. Dans **les territoires dont la dynamique économique est très portée par une seule filière**, il est stratégique de renforcer des activités en amont ou en aval pour créer de la valeur ajoutée tout en **diversifiant les économies locales pour qu'elles ne soient pas trop dépendantes d'une même filière**.

Pour faire face à ces enjeux, les MFR touchent un **public assez large**, ayant en moyenne entre 21 et 25 ans, avec des jeunes **peu scolarisé-e-s** qui profitent de cette opportunité pour **reprendre des études** ou se former **ponctuellement pour renforcer leurs compétences**. Même s'il y a des spécificités par pays, il est possible de distinguer 2 profils principaux de jeunes formé-e-s : des jeunes de 21 ans en moyenne, principalement célibataires (de 85 à 98 %), qui vivent encore chez leurs parents (de 60 à 99 %), qui ont interrompu leur formation depuis quelques années (2 à 6 ans) et dont l'activité principale est d'aider sur l'exploitation agricole familiale ; il y a ensuite des jeunes plus âgé.e.s (25 ans en moyenne) qui vivent davantage en couple (47 à 73 %), moins chez leurs parents (38 à 47 %), et qui ont davantage développé leur(s) propre(s) activité(s). Le premier profil constitue généralement le public des formations initiales de longue durée et le second celui des formations continues de courte durée (sauf au Bénin où c'est l'inverse, et au Maroc et au Cameroun où il n'y a qu'un seul type de formation).

3. AXE 1: LES THEORIES DU CHANGEMENT (TOC) SUR LESQUELLES REPOSENT LES ACTIONS ET STRATEGIES DES MFR : AVANCEES ET DIFFICULTES DANS LEUR MISE EN ŒUVRE

Les visions prédominantes d'une insertion réussie

La vision d'une insertion socioprofessionnelle réussie des jeunes hommes et jeunes femmes est, pour toutes les MFR, celle de jeunes garçons et jeunes filles (17-35 ans) **qui valorisent les ressources et les opportunités de leur milieu** et qui réussissent à **exercer un travail qui leur génère une source de revenus stable suffisante** pour satisfaire leurs besoins et leur **permette de rester sur leurs territoires** ruraux, tout en échappant à des situations **négatives dans lesquelles ils se trouvent** ou risquent de se trouver. D'un point de vue plus social, ce travail leur permet aussi **d'acquérir ou de renforcer leur autonomie** (financière mais aussi de prise de décisions) face à leurs parents et/ou pour les jeunes femmes de leur conjoint, et d'acquérir ainsi **une reconnaissance sociale de la part de leur entourage et une plus grande confiance en soi**. Selon les contextes territoriaux et le sexe des jeunes, cette vision a des déclinaisons différentes.

Les territoires ruraux où se situent la plupart des MFR dans les 5 pays sont essentiellement consacrés à l'agriculture et à l'élevage. Pour les jeunes hommes, généralement fils d'agriculteurs, la vision d'une insertion socio-professionnelle réussie se précise davantage sous la forme d'un jeune qui a la capacité **d'initier et/ou de renforcer ses propres activités agricoles et/ou d'élevage**, qui est **installé sur sa propre exploitation agricole** et qui se distingue des autres **par les performances technico-économiques obtenues sur son exploitation**, supérieures aux autres en quantité et en qualité, rendues possibles **par la maîtrise et la mise en œuvre d'un ensemble d'innovations techniques**.

Pour les jeunes femmes, la vision se centre sur celle **d'une femme qui réalise une activité propre, génératrice de revenus, et gagne en autonomie par rapport à ses parents ou son conjoint**. En revanche, cette vision ne va pas, ou très rarement, **jusqu'au fait de gérer sa propre exploitation, ou en couple, avec des répartitions équitables des tâches et responsabilités, et avec une prise de décision concertée (et égalitaire)**.

Au Maroc, où l'on trouve des territoires dynamiques, avec une production diverse, intensive et tournée vers l'exportation, la vision de l'insertion pour les jeunes est **qu'il-elle-s puissent obtenir des sources d'emploi plus stables et mieux rémunérées**.

Face aux processus de dégradation des ressources naturelles, aux effets du changement climatique, et aux défis croissants dans certains territoires (arides ou semi-arides) comme l'accès et la gestion durables des ressources hydriques, **la vision des jeunes mettant en place des pratiques durables de gestion des ressources naturelles est inégalement présente** dans les discours et donc dans les conceptions sur ce qu'est une insertion réussie. Néanmoins, elle existe et elle est une préoccupation pour certains jeunes qui voient leur environnement se dégrader.

Enfin, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes semble passer avant tout **par leur réussite individuelle et technique**. En effet, la vision de l'insertion n'inclue pas souvent de dimension collective **pour faire face aux problématiques et**

difficultés diverses qui se présentent à eux dans les territoires (gestion de l'amont et/ou de l'aval des filières dans lesquelles ils et elles travaillent, gestion concertée des ressources naturelles, accès aux moyens de production, etc.).

Les chemins de changement vers une insertion réussie

Pour concrétiser cette vision et atteindre les objectifs visés, **les stratégies des MFR reposent sur un chemin de changement qui comporte deux étapes principales, qui peuvent être clairement séparées ou au contraire être étroitement imbriquées :**

- **La participation du/de la jeune à la formation mise en œuvre par les MFR**, qui doit lui permettre d'acquérir les compétences requises pour la mise en œuvre de son projet d'insertion socioprofessionnelle. Cette formation repose dans toutes les MFR sur le principe de l'alternance, mais recouvre des modalités de mise en œuvre variées : formations longues plus intégrales sur des thèmes spécifiques, stages sur l'exploitation agricole familiale ou sur celle d'un « référent », etc.
- **L'accompagnement à la définition et mise en œuvre du « projet d'insertion professionnelle »**, qui consiste généralement en la **réalisation d'une activité économique génératrice de revenus, dans laquelle il et elle pourra appliquer les connaissances apprises pendant sa formation.**

En plus des MFR, deux autres acteurs sont considérés comme déterminants dans la réussite de ces parcours d'insertion. **Les parents des jeunes formé-e-s jouent un rôle important dans ces deux étapes** tant au niveau de l'appui (matériel et moral) qu'ils peuvent apporter à leurs enfants, qu'à celui qu'ils peuvent apporter au centre de formation dans son ensemble. **Les partenariats que les MFR réussissent à mobiliser appuient la mise en place de ce chemin de changement** : dans la mise en œuvre de la formation (matériellement, financièrement, etc.) mais aussi de le « projet professionnel » des jeunes.

Dans le cas spécifique du Maroc où une grande partie des jeunes ne sont pas fil-le-s d'agriculteur-trice, **l'insertion intervient dès la fin de la formation, lorsque les jeunes trouvent une source d'emploi permanente, stable et avec une rémunération satisfaisante.**

Les difficultés rencontrées par les MFR dans la mise en œuvre de leurs actions

Les difficultés auxquelles font face actuellement les MFR pour mettre en œuvre leurs actions sont nombreuses et diverses. Souvent, elles ne permettent pas ou pas entièrement de mettre en œuvre les chemins de changements tels qu'identifiés précédemment. **Toutes, d'une façon ou d'une autre, font face à des difficultés financières pour assurer leur fonctionnement ordinaire (notamment le paiement des salaires de l'équipe pédagogique).** Leur fonctionnement dépend beaucoup des partenariats qu'elles ont réussis ou non à établir au niveau local ou via des accords et convention au niveau national, et de la nature, qualité, et durée de ces partenariats. **Les difficultés touchent donc plus particulièrement certaines MFR qui n'ont pas ou peu de partenariats dans les 5 pays** (entre 25 et 60 % des MFR, selon les pays, ne disposaient pas de partenariats au moment de l'étude) : leur fonctionnement repose alors souvent sur un nombre réduit de personnes salariées, peu et/ou mal rémunérées (directeur et/ou moniteurs). **Cependant, ces difficultés touchent aussi souvent, même si à un degré moindre, les MFR qui ont établi des partenariats, souvent insuffisants pour permettre de mettre en œuvre toute leur stratégie.**

Une situation qui pourrait sembler différente est celle des MFR au Maroc. En effet, celles-ci ont, après leur création, **très rapidement obtenu une reconnaissance officielle de l'Etat Marocain comme centres de formation professionnelle.** Cette reconnaissance leur a permis d'obtenir des appuis financiers leur garantissant une **certaine stabilité et viabilité.** Cependant, ces appuis ne sont pas non plus suffisants pour couvrir pleinement leurs besoins financiers, notamment pour disposer de ressources humaines en quantité et avec le niveau de compétences requises. **Leur fonctionnement dépend donc aussi, en grande partie, de leur capacité à mobiliser des appuis et partenariats additionnels qui leur permettent de disposer de ressources financières complémentaires,** ce qui reste globalement fragile tant d'un point de vue des ressources financières qu'humaines.

Beaucoup de difficultés additionnelles, qui touchent les MFR à des degrés variables, sont des conséquences directes de ces limitations financières : la qualité des formations n'est pas toujours suffisante aux yeux des jeunes formé-e-s (manque de moyens pour capter et/ou pérenniser des ressources humaines de qualité suffisante, pour réaliser des sessions de formation des formateur-trice-s, mettre en œuvre des dynamiques pédagogiques collectives, mieux assurer l'adéquation de la formation avec les attentes des jeunes et les enjeux des territoires, etc.); des conditions d'infrastructures et d'équipements parfois insuffisantes ; ou des limitations pour appuyer les jeunes et leur assurer un

accompagnement après la formation dans leur processus d'insertion (manque de capacités des MFR pour apporter un appui matériel et/ou pour leur apporter un accompagnement technique après la formation, ou via des partenariats avec d'autres structures).

Les différences observées entre les MFR montrent **l'importance stratégique des partenariats établis par les MFR pour surmonter ces difficultés**. Cependant, l'établissement de ces partenariats génère aussi parfois des difficultés spécifiques : incidence sur les stratégies et actions mises en œuvre par les MFR en fonction des priorités des partenaires, notamment pour **la mise en œuvre de davantage de formations courtes** sur des activités spécifiques génératrices de revenus parfois au détriment de formations initiales, longues, plus intégrales ; **inscriptions parfois opportunistes des jeunes aux formations**, motivé-e-s uniquement par l'accès aux biens matériels fournis dans le cadre de ces partenariats ; augmentation du **risque qu'une certaine « routine » s'installe** et qu'une attitude plus « attentiste » se développe aux niveaux des divers acteur-trice-s concerné-e-s.

Au Maroc, la reconnaissance officielle des MFR **conditionne aussi fortement les modalités de formation** qu'elles peuvent mettre en place et cela limite leurs marges de manœuvre : uniquement des cycles de formation initiale peuvent être mis en place, des référentiels spécifiques (très techniques, spécialisés) doivent être suivis, des critères doivent être respectés pour être maître de stage qui tendent à exclure les petites exploitations agricoles familiales, etc.

Ces difficultés interagissent avec et doivent s'interpréter en fonction du **contexte institutionnel des territoires où sont localisés les MFR** (présence plus ou moins grande d'autres acteur-trice-s, de programme et/ou de projets et donc d'opportunités d'établir des partenariats) ; en fonction de **l'ancienneté et le stade de développement historique des MFR** (plus elles sont anciennes et reconnues sur leur territoire, plus les possibilités de partenariat seront importantes) ; et en fonction du **dynamisme des associations sur lesquelles reposent les MFR** (implication de leurs membres, la qualité de leur gouvernance, etc.).

3. AXE 2: EFFETS/IMPACTS DE LA FORMATION SUR L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES

Des parcours d'insertion des jeunes souvent longs, marqués par différentes étapes

L'analyse comparée des parcours d'insertion des jeunes formé-e-s dans les différents pays a permis d'identifier une diversité de parcours types, finalement assez similaires au Cameroun, Mali, Bénin et à Madagascar, mais avec de fortes différences avec ceux du Maroc. Ces parcours sont généralement plus longs, plus complexes que ceux imaginés et/ou prévus par les MFR comme chemin de changement. Ils sont marqués par différentes étapes et déterminés par des facteurs divers:

- **Les jeunes hommes formés, fils d'agriculteurs, célibataires, qui vivent chez leurs parents, commencent par appliquer les nouvelles connaissances apprises pendant leur formation sur l'exploitation agricole de leurs parents, parfois même avant de terminer leur formation.** Ainsi, grâce aux connaissances acquises, notamment lors des séances pratiques et/ou au cours de leurs stages chez un-e référent.e, une partie des jeunes formés **améliore la production et la productivité** des cultures ou de l'élevage dans l'exploitation de leurs parents.
- Ensuite, **ceux qui réussissent à mobiliser des moyens propres, souvent avec l'appui de leurs parents** ou qui **reçoivent des appuis de programmes**, démarrent leur parcours d'insertion qui se déroule, si tout se passe bien, en trois étapes : une première étape de développement **d'une activité propre génératrice de revenus**, qu'ils ont choisie, en lien direct avec la formation reçue ; **une seconde étape de constitution progressive d'un capital propre** et, éventuellement, de diversification des sources de revenus ; **et une troisième étape d'autonomisation et d'installation.**
- **Par contre**, ceux qui n'arrivent pas à obtenir des appuis matériels pour le démarrage de l'activité génératrice de revenus ou ceux qui rencontrent des difficultés dans leur mise en œuvre (maîtrise insuffisante des techniques de production, problèmes de commercialisation, aléas climatiques, etc.) voient leur parcours retardé où même finissent par abandonner s'ils ne trouvent pas de solutions à leurs problèmes. Les cas de découragement et d'abandons sont particulièrement fréquents au Mali et au Cameroun.
- **Pour les jeunes hommes qui réalisent déjà une activité propre**, voire qui ont déjà leur exploitation agricole, leur parcours d'insertion suit plus ou moins les même 3 étapes décrites précédemment, mais étant déjà engagés dans ces activités, ils disposent en général déjà de quelques moyens propres et auront moins tendance à abandonner.
- **Les parcours d'insertion des jeunes femmes** présentent des spécificités par rapport aux jeunes hommes : elles ont davantage tendance à réaliser des activités économiques qui ne dépendent pas, ou le moins possible, du foncier ; elles sont encore plus dépendantes d'appuis matériels pour la mise en œuvre de leur activité ; leur temps disponible est souvent limité, et leur journée chargée (charge familiale, nécessité d'appuyer le conjoint dans ses

propres activités, etc.). A long terme, ce qui est visé n'est généralement pas la mise en œuvre d'une exploitation agricole propre mais l'acquisition d'une certaine autonomie financière dans l'exploitation agricole des parents ou du conjoint.

Au Maroc, lorsqu'ils ne sont pas fils-filles d'agriculteurs, les parcours sont très différents et dépendent étroitement des territoires où il-elle-s se trouvent. S'il-elle-s sont dans des territoires avec une dynamique agricole positive forte, il-elle-s cherchent (et trouvent) très souvent un travail permanent d'ouvrier-ère agricole, plus stable et mieux rémunéré que s'il-elle-s n'avaient pas suivi la formation. S'il-elle-s sont dans des territoires moins dynamiques, la formation leur permet d'identifier quelle voie serait la plus adéquate pour eux-elles. Ensuite, certain-e-s repartent directement sur le marché du travail pour travailler en tant qu'ouvrier-ère-s, très souvent en dehors de l'agriculture, et d'autres entreprennent des formations professionnelles (électricité, bâtiment) puis exercent des activités qui n'ont plus de rapport avec l'agriculture. D'autres décident de migrer hors du territoire, et le plus souvent hors du pays. Finalement, une petite proportion développe un intérêt réel pour des activités dans le domaine agricole ou annexe, qu'il-elle-s arrivent à concrétiser plus ou moins rapidement, voire pas du tout, en fonction des moyens dont il-elle-s disposent.

« Je voulais travailler dans l'agriculture comme mon papa qui est ouvrier agricole. C'est pour cela que je suis sorti, volontairement, du collège pour aller dans la MFR en 2016-2017. A la sortie j'ai cherché un autre stage, et j'ai fait un an de stage sans être payé. C'était un stage sur la production de fruits rouges et de tomates. Maintenant je travaille dans l'agriculture. Je travaille depuis un an et demi dans une ferme de framboise. Je suis contrôleur de qualité au niveau de la production (pour ne pas avoir de framboises abîmées), dans la mise en boîte, l'étiquetage. »

Entretien jeune formé dans la MFR de Chtouka (Maroc)

Les facteurs qui déterminent l'évolution des parcours d'insertion

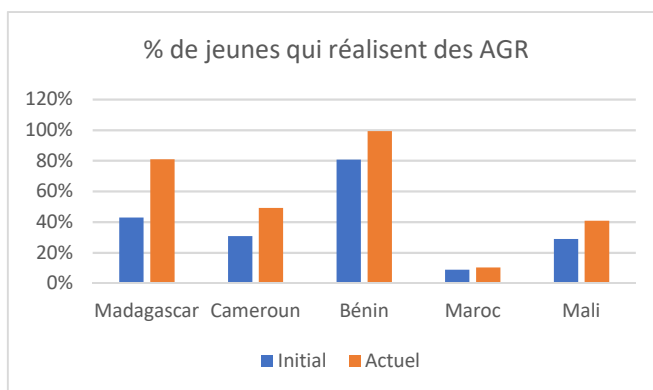
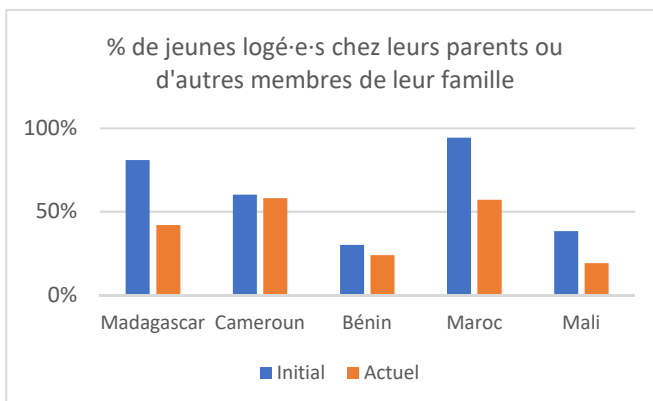
Les principaux facteurs déterminant les différences observées, ainsi que les réussites et les échecs dans les parcours d'insertion communes à l'ensemble des pays, sont donc les suivants :

- **Le contexte territorial** (agroécologique et socioéconomique) qui détermine que certaines activités/filières sont plus intéressantes à mettre en œuvre que d'autres, et donc le choix des activités mises en œuvre ainsi que les facteurs de risques qui peuvent altérer les résultats obtenus (aléas climatiques, fluctuation des prix sur les marchés, risques de vols, etc.)
- **La maîtrise technique par les jeunes des activités qu'il-elle-s mettent en œuvre** afin d'augmenter les possibilités de succès et de pouvoir en tirer le maximum de bénéfice. Ce facteur est en lien aussi avec **la capacité des jeunes à choisir les activités les plus rentables**, en prenant en compte ce contexte et aussi leur propre situation socio-économique (et celle de leur famille). Elle dépend de **la pertinence et/ou de la qualité pédagogique de la formation mais aussi de l'accompagnement des jeunes mis en place après la formation par les moniteur-trice-s** pour les aider à surmonter des difficultés éventuelles qu'il-elle-s rencontrent dans leurs activités.
- **Les moyens disponibles pour mettre en œuvre les différentes activités.** Ces moyens dépendent à leur tour de plusieurs facteurs : **la situation socio-économique et foncière des parents** qui détermine ce qu'il-elle-s peuvent mettre à disposition de leurs enfants, **les partenariats établis par les MFR** qui permettront aux jeunes d'obtenir des dotations initiales pour démarrer leurs activités, **les opportunités d'obtenir d'autres appuis sur le territoire** et **les capacités des jeunes d'en tirer profit.**
- **Les capacités individuelles et/ou collectives des jeunes formé-e-s de faire face aux difficultés qu'il-elle-s rencontrent dans la mise en œuvre de leurs activités** : accès et gestion durable et/ou concertée des ressources naturelles (sols, eau, etc.), commercialisation des produits, services d'appui à la production (notamment financiers), etc.
- **Le sexe et la situation maritale** : réception de leur part d'héritage (notamment en terre) au moment du mariage qui leur permettra d'avancer plus rapidement si ce sont des jeunes hommes ou au contraire, départ de leur maison pour rejoindre leur conjoint, parfois en laissant leur capital à leurs parents (y compris la dote reçue pour le mariage) et donc se retrouvant dans la situation de devoir repartir de zéro si ce sont des jeunes femmes.

La situation actuelle des jeunes formé-e-s : des parcours d'insertion qui ne sont souvent pas encore achevés

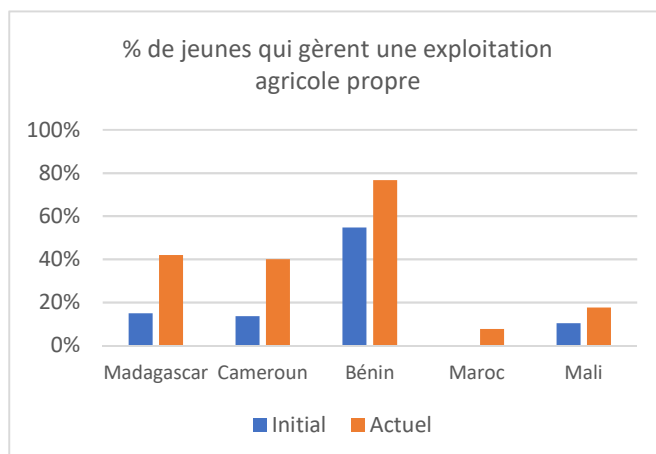
Pour une partie des jeunes enquêté-e-s, variable d'un pays à l'autre, leurs parcours d'insertion ne sont pas achevés. La quantité moyenne de jeunes qui logent encore chez leurs parents et qui sont encore célibataires a diminué. Donc s'il-elle-s ont « avancé » d'un point de vue socio-familial, de 20 à 60 % des jeunes enquêté-e-s logent encore chez leurs parents, et 15 à 80 % d'entre eux/elles sont encore célibataires dans des sociétés où souvent le mariage marque réellement l'entrée dans la vie « adulte ».

Les données recueillies montrent **une augmentation significative du % de jeunes qui ont déclaré travailler actuellement par rapport à ceux qui déclaraient travailler au moment de démarrer leur formation**, mais les valeurs absolues doivent être prises avec beaucoup de précaution, car beaucoup de jeunes ne considèrent pas le fait d'aider leur parent sur l'exploitation agricole familiale (ou dans d'autres activités non agricoles qu'ils réalisent) comme un travail. **L'évolution des jeunes, en termes d'insertion professionnelle, doit plutôt s'analyser en termes de type de travail réalisé** (et à ce niveau, les chiffres sont globalement cohérents avec les trajectoires professionnelles identifiées dans l'axe 1).



Par ailleurs, on observe également :

- **Une diminution dans tous les pays du nombre de jeunes qui aident leurs parents sur l'exploitation agricole. Ces chiffres sont en lien avec l'autonomisation des jeunes, fil-le-s d'agriculteur·trice-s, qui développent progressivement leurs propres activités et sources de revenus.**
- **Une augmentation significative des jeunes qui déclarent réaliser des activités propres génératrices de revenus (qu'elles soient agricoles ou non).**
- **Une augmentation significative dans les 5 pays du % de jeunes qui gèrent leur propre exploitation agricole. A part au Bénin où près de 80 % des jeunes ont déclaré géré leur propre exploitation agricole, dans les autres pays, le pourcentage actuel de jeunes qui gèrent leur exploitation est encore limité, ce qui reflète la longue durée requise pour y arriver et/ou les difficultés restantes à surmonter pour beaucoup de jeunes.**



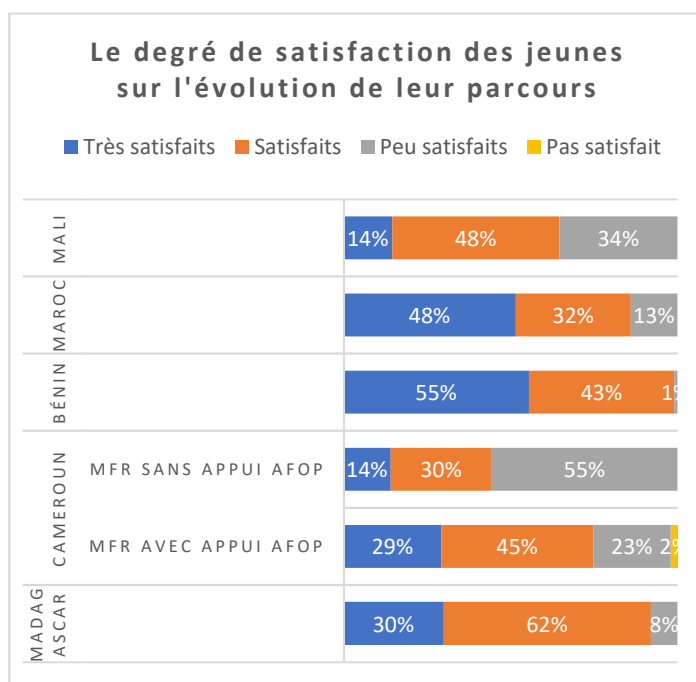
Au Maroc, l'augmentation très forte de la quantité de jeunes exerçant une activité salariée permanente (de 1 % avant la formation à 44 % actuellement) est incontestablement le signe d'une insertion socioprofessionnelle réussie. A Madagascar, l'augmentation de la quantité de jeunes qui exercent une activité salariée, surtout temporaire, doit aussi s'interpréter positivement. Cette activité s'exerce très souvent comme ouvrier·ère agricole journalier·ère dans les exploitations agricoles avoisinantes (sarclage, repiquage, récolte de riz, etc.) et **de façon complémentaire à leurs propres activités. Au Cameroun, elles sont surtout le reflet de jeunes qui cherchent d'autres alternatives de revenus, alors qu'au Bénin et au Mali, très peu de jeunes réalisent des activités salariées (ni avant ni après la formation).**

Les chiffres, même s'ils ne sont généralement pas précis ni forcément fiables à cause de la difficulté à estimer les revenus agricoles, permettent de mettre en évidence des tendances à la hausse de ces revenus. Les tendances les plus nettes à l'augmentation des revenus ont pu être observées à Madagascar (de 14 euros par mois à 32 Euros/mois), au Bénin (augmentation de 40 à 50 %) et au Maroc (de 194 à 374 euros/mois). Au Cameroun, les **réponses données** sur l'évolution de leurs revenus les années qui suivent leur formation **donnent une tendance à l'augmentation, aussi confirmée dans les entretiens qualitatifs.**

Les principales évolutions des modalités de rémunération sont très cohérentes avec les avancées dans les parcours d'insertion, observées aussi à travers l'évolution des types d'activité réalisées : diminution du % de jeunes rémunéré·e-s uniquement en nature, augmentation du % de jeunes rémunéré·e-s de façon irrégulière à Madagascar, au Mali et au Cameroun (revenus générés par l'agriculture et l'élevage), diminution des revenus journaliers, et une augmentation très forte des formes de rémunération mensuelles ou bimensuelles au Maroc.

Des jeunes généralement satisfaits de leurs parcours d'insertion et optimistes sur leur avenir

Comme résultat de ces avancées, de 87 à 99 % des jeunes au Maroc, Bénin et à Madagascar, et de 58 à 62 % des jeunes au Cameroun et au Mali sont satisfait·e·s, voire même très satisfait·e·s, de l'évolution de leurs parcours d'insertion socioprofessionnelle. Leur satisfaction est due au changement de vie (avoir un métier, sécurité alimentaire, plus de revenus, épargne, relation), apportée par le succès de leurs activités (bonne production grâce aux techniques, la commercialisation), qui leur permet d'acquérir un meilleur statut auprès de la famille et de la société. Ceux et celles qui ne sont pas satisfait·e·s ont surtout mentionné le manque de moyens pour acheter du matériel et développer leur activité, ainsi que des contraintes liées au contexte : les maladies, les conditions climatiques défavorables, l'insécurité, etc. Quelques-un·e·s regrettent aussi de ne pas avoir eu suffisamment d'accompagnement après leur formation. Les facteurs sont donc surtout liés aux partenariats, et à la qualité / application réelle sur le terrain de ces partenariats que les MFR ont réussi, ou pas, à établir. Toutefois, deux autres facteurs ont aussi joué : lorsque des formations viennent renforcer des activités qui sont déjà en train d'être réalisées par les participant·e·s, le taux de satisfaction des participant·e·s est élevé, même s'il·elle·s n'ont pas eu ensuite d'appuis matériels ; lorsque des MFR font face à des difficultés internes (gouvernance, non transparence dans la gestion, manque de suivi, changements de moniteur·trice·s, etc.), les effets négatifs sur la qualité des formations et sur le parcours des jeunes sont aussi parfois des motifs d'insatisfaction.



lorsque des formations viennent renforcer des activités qui sont déjà en train d'être réalisées par les participant·e·s, le taux de satisfaction des participant·e·s est élevé, même s'il·elle·s n'ont pas eu ensuite d'appuis matériels ; lorsque des MFR font face à des difficultés internes (gouvernance, non transparence dans la gestion, manque de suivi, changements de moniteur·trice·s, etc.), les effets négatifs sur la qualité des formations et sur le parcours des jeunes sont aussi parfois des motifs d'insatisfaction.

A court terme, la majorité des jeunes enquêté·e·s au Maroc, Bénin, Cameroun et Madagascar (de 50 à plus de 80 %) veulent développer leur activité actuelle, c'est-à-dire, leur activité génératrice de revenus (« projet professionnel ») et/ou l'exploitation agricole qu'il·elle·s souhaitent encore améliorer. Cela montre aussi leur **volonté de poursuivre dans la voie qu'il·elle·s se sont tracée**. Au Mali, il·elle·s ne sont que 32 % à vouloir poursuivre leur activité actuelle. Cela est surtout dû au fait que certain·e·s jeunes enquêté·e·s dans quelques MFR n'ont pas pu démarrer leur activité (embouche) ou rencontrent des difficultés dans la réalisation de celle-ci.

Ensuite, une proportion significative des jeunes des 4 pays (sauf au Maroc) souhaitent développer une autre activité à leur compte et/ou une nouvelle activité salariée. Si, pour **une partie des jeunes**, cela traduit une volonté de **se réorienter vers d'autres activités après des difficultés ou échecs, pour une autre partie** cela s'inscrit avant tout dans une **logique de diversification des sources de revenus**. C'est notamment le cas de la plupart des jeunes Malgaches et Béninois·es. **Cette volonté de combiner différentes stratégies d'augmentation et de diversification des sources de revenus est particulièrement forte chez les jeunes qui ne souhaitent pas dépendre d'une seule source de revenus, en diversifiant leur exploitation agricole et/ou combinant leur activité agricole avec des sources de revenus extra-agricoles.**

A plus long terme, 4 aspirations principales se dégagent (à des degrés divers) dans les 5 pays. Ce que la majorité des jeunes recherchent avant tout, c'est de « réussir leur vie professionnelle », avec des interprétations différentes selon la nature de leur projet à long terme. Ensuite, il·elle·s associent cette réussite à une augmentation de leurs sources de revenus, à être plus autonomes et indépendant·e·s de leurs parents et/ou conjoint et aussi à réussir leur vie familiale. Certain·e·s, surtout ceux/celles qui sont encore célibataires, aspirent aussi à fonder une famille. Le fait que beaucoup de jeunes aient donné des réponses multiples montre bien cette pluralité d'aspirations.

Dans tous les pays, **presque tous les jeunes sont optimistes (de 25 à 60 %) voire très optimistes (40 à plus de 70 % des jeunes) sur leur avenir socioprofessionnel** et ce, même si leurs parcours d'insertion ne sont souvent pas encore achevés et si, parfois, il·elle·s rencontrent de sérieuses difficultés. S'il·elle·s ont eu des résultats positifs, ceux-ci **les rendent confiant·e·s sur leur capacité à continuer à améliorer leur situation, disposant des compétences requises et surtout, il·elle·s sont motivé·e·s pour poursuivre leurs efforts pour continuer à progresser et atteindre leurs objectifs.**

S'il-elle-s ont eu des difficultés, cela traduit leur confiance en eux-elles-mêmes de réussir à surmonter les difficultés ou de trouver des voies alternatives (à celles enseignées dans les MFR) qui leur permettront de satisfaire leurs aspirations.

« Je suis fière de mon parcours grâce à mes études à la MFR qui m'ont permis de découvrir le métier d'agriculteur comme un métier rémunérateur et adapté à mon choix de rester vivre à la campagne ».

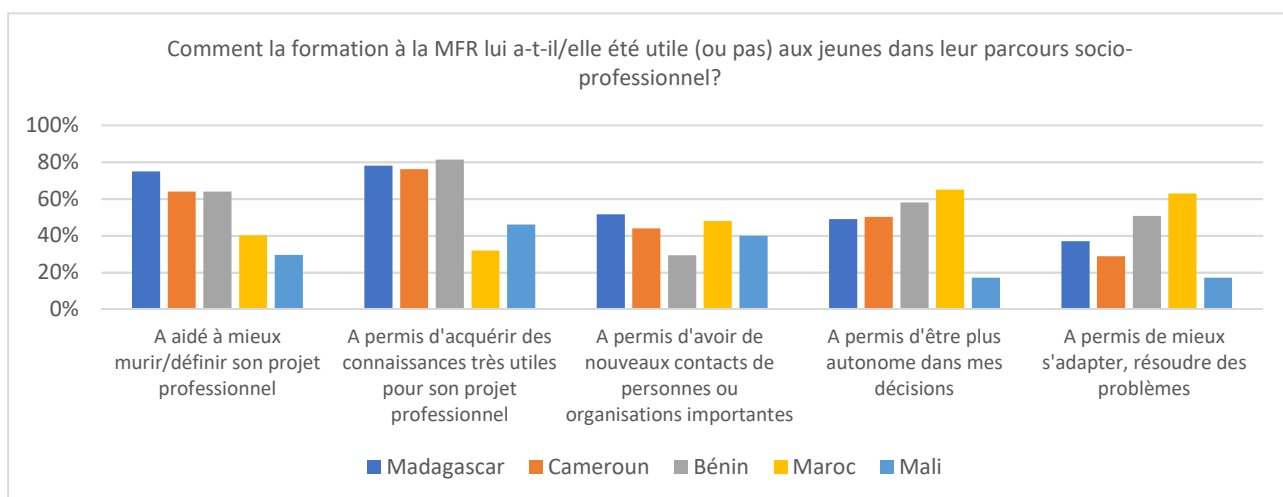
Entretien avec une jeune formée dans la MFR de Mandoto (Madagascar)

Le rôle déterminant des MFR dans la réussite des parcours d'insertion

La grande majorité des jeunes formé-e-s à Madagascar, au Cameroun et au Bénin considèrent que leur formation dans les MFR leur a permis d'**acquérir des connaissances très utiles** pour leur projet professionnel (entre 76 et 81 % selon les pays) et à **mieux mûrir et définir leur projet** (entre 64 et 75 % selon les pays), et ainsi à mieux s'ancrer dans le métier futur. Il-elle-s ont aussi indiqué, hommes comme femmes, **que la formation les a aidé-e-s à être plus autonome dans leurs décisions**, ce qui correspond à leur souhait d'autonomisation. Il-elle-sont également **développé leurs contacts**, ce qui est un atout pour mobiliser des appuis, et tout au long de leur parcours pour pouvoir avoir un soutien. Ces contacts sont des éléments importants pour leur insertion sociale. On note que les femmes ont précisé également avoir développé **leur capacité d'adaptation, et donc une certaine forme de résilience**. Une proportion significative des jeunes a aussi souligné que la formation les a aidé-e-s à mieux s'adapter, pour pouvoir résoudre leurs problèmes et être plus autonome dans leurs décisions. En général, **plus les personnes en formation sont jeunes au moment de suivre la formation - et particulièrement si celle-ci est une formation initiale de longue durée - plus celle-ci contribue au mûrissement de leur projet personnel ainsi qu'à l'acquisition de compétences transversales**.

« Cette formation m'a beaucoup apporté sur le plan humain. En dehors des techniques, j'ai reçu le savoir être et le savoir-vivre »

Enquêtes auprès de jeunes formés dans les MFR de Endoum et Bafia (Cameroun)



Au Maroc, les jeunes ne sont que 32 % à mettre en avant l'utilité des connaissances acquises. Il-elle-s mettent davantage en avant l'importance des aspects plus transversaux. Cela s'explique par le fait qu'une partie significative des jeunes ne travaille pas ensuite dans le secteur qui a fait l'objet de la formation. Dans le cas du Mali, les pourcentages inférieurs de réponses mettant en avant l'utilité des connaissances acquises sont plus à mettre en lien avec **l'insatisfaction des jeunes dans certaines MFR par rapport au niveau de la qualité de la formation** (selons les jeunes : contenus trop théoriques, applications pratiques limitées, etc.).

Les effets et impacts de la formation dans les MFR sont perceptibles sur les jeunes - qu'il-elle-s aient suivi des formations courtes ou des formations longues - mais l'impact de ces dernières semble plus profond. Cependant, les jeunes en formation initiale partent, en quelque sorte, « de plus loin ». Plus jeunes au moment de démarrer leur formation, il-elle-s sont presque tou.te.s au départ de leur parcours. Il-elle-s vivent encore presque tou.te.s chez leurs parents, peu ont démarré leurs propres activités, etc. Tandis que ceux et celles en formation courte sont plus âgé-e-s, parfois déjà marié-e-s, et il-elle-s ont plus fréquemment des activités propres, voire il-elle-s ont déjà démarré leur exploitation agricole. Ce qui fait **que l'impact apparait comme plus significatif chez les jeunes en formation longue est dû au fait que les % d'augmentation des différents paramètres étudiés sont souvent plus importants.** Cela s'explique principalement par le fait que leur formation ne se limite pas uniquement à une filière spécifique mais à l'ensemble des activités agricoles et d'élevages. Leur **bagage technique est donc plus complet pour mieux réussir la diversification de**

leurs sources de revenus, dans la seconde étape de leur parcours d'insertion professionnelle. En même temps, se réalisant sur une durée plus longue, la formation les aide aussi à murir davantage leur projet professionnel et. Il-elle-s sont généralement mieux armé-e-s pour avancer plus rapidement d'une étape à la suivante et obtenir de meilleurs revenus de leur exploitation agricole dans son intégralité. Dans certains cas, il-elle-s bénéficient également d'un renforcement d'alphabétisation très utiles pour ceux et celles qui avaient quitté l'école très tôt. Face aux incitations de nombreux partenaires des MFR, mais aussi aux demandes des jeunes déscolarisé-e-s de développer des formations courtes « directement applicables » et qui sont certes pertinentes, **cette étude démontre que maintenir, voire même renforcer les formations initiales longues est tout aussi pertinent**. Il apparaît même que ces formations longues sont **encore plus susceptibles d'avoir des impacts plus profonds et à plus long terme sur les parcours d'insertion des jeunes**. Au final, **ces deux modalités de formation sont complémentaires, car elles s'adressent à des types de jeunes étant à des étapes différentes de leurs parcours d'insertion**.

4. AXE 3: FORMATION DES JEUNES, PARCOURS D'INSERTION ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

Les données sur l'augmentation des jeunes qui travaillent montrent que les formations ont contribué à diminuer le chômage des jeunes et le nombre d'inactif-ve-s, ce qui favorise leur **insertion sociale sur leur territoire**. Dans les 5 pays, plusieurs acteurs et actrices rencontré-e-s ont considéré que les services de formation des MFR ont contribué à **diminuer l'oisiveté des jeunes**, et à **diminuer ses effets néfastes** sur les jeunes déscolarisé-e-s tels que le banditisme, la délinquance juvénile, etc.

Les parcours des jeunes amènent les acteurs et actrices du territoire à **changer positivement leur regard sur ces jeunes**. Les jeunes **acquièrent plus de reconnaissance et de considération, il-elle-s sont reconnu-e-s comme des acteurs et actrices de leur territoire** (leur entourage, des autres jeunes, des autorités locales, chefs coutumiers ou de responsables de l'administration) et sont considéré-e-s comme des modèles. Les acteurs et actrices locaux-les notent aussi des changements positifs de comportement des jeunes qui **renforcent la cohésion sociale**. Les formations et par la suite les parcours des jeunes contribuent aussi à un **changement de vision des acteurs et actrices local-e-aux, des familles et des jeunes eux-mêmes sur leur territoire**. Ce territoire devient **plus attractif** et les jeunes montrent qu'il est **possible d'y rester et de développer des activités innovantes et rémunératrices**. **30% des jeunes en moyenne ont indiqué dans les enquêtes comme aspirations pour leur futur le souhait spécifique de rester sur ce territoire**.

« L'exploitation familiale est tout mon avenir. Avant j'avais le projet de quitter le village (exode rural) mais avec la formation, je suis l'artisan de mon propre développement. »

Entretien avec un jeune homme, formé à la MFR de Sam, Bénin

Les résultats de cette étude confirment que les jeunes sont des diffuseur-seuse-s / des vecteurs d'innovations sur leur territoire. **86% des jeunes ont partagé leurs connaissances, surtout à leur famille proche, leurs parents et voisin-e-s**. Il y a un **fort effet multiplicateur et de diffusion d'innovations sur leur territoire**. Certain-e-s qui s'installent comme producteur-trice-s et il-elle-s développent aussi des services ou des projets avec **des effets multiplicateurs qui dépassent le niveau des familles ou des voisin-e-s**. Chaque jeune a permis, et permet encore de diffuser les apprentissages en **moyenne à 25 personnes**, parmi lesquelles, selon eux-elles, au moins 14 ont appliqué les connaissances. Ceci signifie qu'il y a un **fort effet multiplicateur et de diffusion d'innovations sur leur territoire**. Il-elle-s **contribuent donc à l'intensification des activités productives sur leur territoire, et permettent des hausses de productivités qui redynamisent la petite agriculture familiale sur les territoires** et améliore ses performances. Elle fournit également de la main **d'œuvre plus qualifiée aux entreprises agricoles du territoire** (cas du Maroc et de Madagascar). La diffusion des innovations peut aussi **favoriser la diversification au sein des exploitations et une meilleure gestion des risques**.

Cependant, à part au Bénin et parfois à Madagascar, **les préoccupations pour la durabilité des systèmes et des questionnements sur la gestion durable, équitable des ressources ne sont pas suffisamment pris en compte dans les formations**, malgré les constats des acteurs du territoire sur la raréfaction des ressources ou leur dégradation. Les préoccupations environnementales semblent encore **moins prises en compte dans les formations continues ponctuelles**, et quand les enseignements sont plus avec des approches « filières » que « systèmes de production ».

S'il y a une plus forte participation des jeunes hommes et jeunes femmes **aux organisations économiques ou sociales existantes**, ce qui permet de dynamiser et de **renforcer ces organisations**, cette participation concerne cependant moins de la moitié des jeunes et, à part au Bénin, ces dynamiques ne semblent pas pouvoir être attribuées à l'action des MFR. Elles n'ont pas vraiment, ou peu, incité directement les jeunes à créer ou s'investir dans une dynamique collective. Ce point mérite réflexion car **les initiatives individuelles et les microentreprises sont importantes pour dynamiser l'économie d'un territoire, mais elles doivent souvent s'articuler avec des dynamiques collectives**

(Organisations de Producteur-trice-s, sociétés coopératives, etc.) , pour permettre d'acquérir plus d'équipements, faciliter les approvisionnements, mettre en place des processus semi-industriels de transformation ou pour améliorer la commercialisation des produits. Ce sont bien plus souvent ces **dynamiques collectives qui peuvent permettre un changement d'échelle et la création de valeur ajoutée au niveau du territoire.**

Enfin, la reconnaissance des MFR par les autres acteurs et actrices est variable suivant les contextes et les parcours des MFR. Dans les territoires assez dynamiques où **elles ont pu nouer des partenariats, cette reconnaissance est plus forte que dans les territoires où elles fonctionnent de façon plus isolée.** Elles sont souvent **appréciées pour leur travail de proximité avec les jeunes formé-e-s et pour leur accompagnement qui est plus long dans la durée que les interventions des projets ponctuels.** Mais il existe aussi une certaine concurrence entre acteurs et entre centres de formations (y compris parfois entre MFR proches sur un même territoire comme au Cameroun) et les MFR ne sont pas toujours toutes reconnues comme des acteurs majeurs et incontournables ou prioritaires. De fait, quand une MFR manque de moyens, ses actions perdent en qualité. Ceci se traduit par plus de difficultés à nouer des partenariats. Les MFR ont donc besoin **de renforcer cette visibilité et reconnaissance.** Par ailleurs, malgré la reconnaissance par les acteur-trice-s locaux et autorités locales des effets positifs du travail des MFR sur les parcours des jeunes, **et malgré certaines actions menées en commun** (comme les foires), **il n'y a pas souvent un soutien direct** de la part des autorités locales à leur fonctionnement

5. AXE 4: LES EFFETS ET IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE GENRE

Si **l'ensemble des formations dans les MFR sont ouvertes indistinctement aux jeunes femmes et aux jeunes hommes,** cela ne se traduit pas automatiquement en une participation équilibrée des deux genres aux formations. Les jeunes femmes doivent souvent faire face à des **difficultés ou problématiques spécifiques qui limitent leur participation.** L'étude a permis d'identifier les freins suivants : réticences des parents des jeunes filles ou de leur conjoint ; coûts et problèmes logistiques ; charge de travail importante des jeunes femmes ; niveau scolaire limité et manque de confiance en soi et/ou de motivation des jeunes femmes.

Les MFR des divers pays sont conscientes de l'existence de ces freins, et la plupart cherchent à aider les jeunes filles ou jeunes femmes à les dépasser pour favoriser leur participation, avec diverses stratégies et actions spécifiques : des actions de sensibilisation; des adaptations dans les offres de formation afin de mieux tenir compte de la demande et des intérêts stratégiques des jeunes femmes ; des facilités pour encourager l'inscription des femmes (tarifs différenciés, quotas) ; et l'adaptation des modalités de formation.

Tous ces efforts sont nécessaires et importants, et **donnent des résultats.** En effet, les enquêtes montrent que le taux de participation des filles et jeunes femmes aux diverses formations proposées par les MFR **atteint 39%** en moyenne pour l'ensemble des 5 pays, ce qui est un résultat louable tenant compte de l'ensemble des freins. Cependant, ce taux montre aussi de **grosses différences entre les 5 pays,** avec un taux 5 fois plus élevé au Bénin et Mali (autour de 55%) qu'au Maroc (10%). Le taux de participation des jeunes femmes est de 46% à Madagascar et est plus bas au Cameroun (31%), où les réticences culturelles et les freins économiques sont particulièrement nombreux.

Mais au-delà de ces efforts qui facilitent la participation, il **n'y a pas vraiment d'actions** au sein des MFR **pour aborder plus directement les inégalités de genre.** Les enjeux de relations plus équilibrées au sein d'une famille - pour le partage des tâches et des décisions ou pour la gestion des revenus - ne sont pas abordés, semble-t-il, dans aucune MFR visitée. On note parfois d'ailleurs dans l'offre des MFR **une tendance à reproduire certains stéréotypes avec la féminisation et la masculinisation des formations en fonction des cibles** (par exemple les femmes sont dans les thématiques sur l'embouche ovine, maraîchage, transformation, fabrique de jus, et les hommes dans l'embouche bovine, la réparation de téléphone, la boulangerie etc.). Ceci correspond à la réalité (et aux besoins de cycle rapide etc.), mais les MFR pourraient aussi jouer le rôle de questionner ces stéréotypes, comme c'est le cas dans certaines MFR à Madagascar où les méthodologies de formation utilisées **évitent de faire des distinctions entre tâches réservées aux femmes ou strictement attribuées aux hommes** dans les activités agricoles.

L'analyse des parcours des jeunes femmes à travers les enquêtes montre des avancées significatives : elles sont moins nombreuses à déclarer aider leurs parents (24% vs 41%) ou leur conjoint (6% vs 11%) par rapport au moment de démarrer leur formation, et un pourcentage plus important affirme développer actuellement ses propres activités (76% vs 48%), agricoles ou non, sur l'exploitation propre ou celles des parents. Au Maroc, les femmes avec un travail permanent actuellement sont plus nombreuses (12% vs 1%), ce qui montre plus de stabilité. Toutefois, malgré ces résultats très positifs qui font regretter encore plus le nombre réduit de jeunes femmes suivant une formation dans les

MFR, **les inégalités sur le marché du travail entre les hommes et les femmes restent présentes** : les rémunérations mensuelles des jeunes femmes restent inférieures en moyenne de 20 % à celles des jeunes hommes.

Par ailleurs, les données des enquêtes montrent que parmi les jeunes femmes formées, **21% sont très satisfaites** de leur situation actuelle, et **43 % sont satisfaites**. Pour **31% d'entre elles, il y a une certaine frustration** tenant compte du manque d'appui au démarrage. On retrouve des différences par pays, avec des taux plus élevés de non satisfaction au Cameroun et au Mali où notamment, dans certaines MFR, les jeunes femmes sont restées dans l'espoir et l'attente d'un appui qui n'est pas venu (le programme d'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle (AFOP) en partenariat avec les MFR au Cameroun, et le Programme de Formation Professionnelle, Insertion et Appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER) en partenariat avec l'Union au Mali, ont financé des appuis à l'installation de certains jeunes mais tous les jeunes formé.e.s n'ont pas pu en bénéficier)

L'étude a pu mettre en lumière une **dynamique positive** qui permet aux jeunes femmes formées une certaine **émancipation puisqu'elles contrôlent, à priori, les revenus de leurs activités**. Cependant, **leur autonomisation est plus lente et plus fluctuante, parfois retardée**, car les jeunes femmes ont plus de contraintes pour l'accès aux ressources. Par ailleurs, elles ne touchent pas d'héritage (ou sous une forme limitée, avec quelques animaux parfois) et ne disposent donc pas du même appui familial que les garçons. Au contraire, elles doivent parfois laisser tout ou une partie de leur capital à leurs parents, au moment de quitter le domicile familial. Toutefois, une fois lancées, certaines femmes font preuve de beaucoup de dynamisme. **Les parcours et les changements que le passage en MFR entraîne dépendent donc aussi beaucoup de la motivation et de la ténacité des jeunes femmes**.

De plus, grâce à la formation en MFR, les jeunes femmes renforcent leurs connaissances et compétences, et développent comme les garçons des activités économiques. Les formations ont apporté aux jeunes femmes un certain **épanouissement, avec plus de reconnaissance sociale de leur entourage et parfois même de leur conjoint, ce qui renforce le couple**.

« J'ai fait la formation dans la même salle que ma femme, et maintenant, c'est elle qui s'occupe de mon parc car je vois qu'elle maîtrise mieux les techniques que moi, elle est plus attentionnée et plus patiente dans l'entretien des animaux ».
« La formation a été une occasion pour renforcer nos liens en couple. Mon mari a maintenant plus de confiance et de considération pour ma personne »

Entretien avec un couple formé dans la MFR de Loulouni, Mali.

Ces éléments confirment comment la **formation des jeunes femmes, comme des jeunes hommes, favorise leur émancipation et une prise de confiance en soi**.

Cependant, il est fort probable que le développement d'activités économiques entraîne, dans la majorité des cas, une **surcharge de travail pour les jeunes femmes**, pour qui le temps est un facteur encore plus limité et limitant. Il semble en effet qu'il n'y a **pas ou peu d'entraide** pour le travail domestique, et donc un maintien des inégalités à ce niveau-là. En effet, le pourcentage de femmes ayant indiqué qu'elles faisaient des tâches domestiques augmente (20% vs 11%), ce qui est logique avec l'arrivée des enfants (beaucoup se sont mis en couple ou mariées), mais ce taux reste constant et faible chez les jeunes hommes. **La réduction des inégalités de genre au sein des familles semble donc être encore un enjeu**, et l'accès au foncier et aux moyens de production reste un combat à mener. Les codes fonciers formels stipulent dans certains pays, comme au Bénin, que les filles peuvent hériter à pied égal de leurs frères. Mais cette réglementation n'est pas encore pratiquée et les femmes doivent faire appel à leur mari pour obtenir une parcelle à cultiver. Il est nécessaire de sensibiliser les autorités coutumières mais aussi les parents membres des MFR pour réclamer des changements. La conception du rôle des femmes ne pourra évoluer qu'avec la scolarisation massive des filles, et la formation et l'organisation des femmes rurales. Les MFR semblent en tout cas contribuer à cette lutte de longue haleine.

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La méthodologie utilisée, qui a combiné des analyses quantitatives et qualitatives, a globalement donné des résultats très satisfaisants qui ont permis d'atteindre les résultats attendus de l'étude. Elle a notamment permis de :

- Mieux cerner ce qu'est une insertion socio-professionnelle réussie
- Identifier une diversité de parcours types, finalement assez similaires au Cameroun, Mali, Bénin et à Madagascar, mais avec de fortes différences avec ceux du Maroc.
- Montrer que ces parcours sont généralement longs, marqués par différentes étapes et déterminés par des facteurs divers, lesquels ont pu être identifiés

- Mettre en évidence que les jeunes formé-e-s sont généralement satisfaits de leurs parcours d'insertion même si ceux-ci n'étaient généralement pas encore achevés au moment des enquêtes.
- Faire ressortir le rôle déterminant des MFR dans la réussite des parcours d'insertion, tant dans l'acquisition de compétences techniques que d'autres compétences plus transversales, en lien avec leur développement personnel
- Identifier des effets et impacts positifs sur les territoires ainsi que sur l'empowerment des jeunes femmes

La première recommandation suite à cette étude, est celle de **prendre le temps de s'approprier ses résultats et de prévoir des temps d'échanges entre l'UNMFREO et les Unions partenaires pour discuter des apprentissages, des recommandations générales et des recommandations spécifiques à chaque pays**, et d'organiser des temps d'échanges entre les Unions et les diverses MFR dans chaque pays. Ces temps d'échange devraient se faire dans le but de permettre de discuter / valider (ou non) / et prioriser les différentes recommandations et les intégrer dans les plans stratégiques des Unions. Ceci peut aider également l'UNMFREO à préciser le contenu de ses partenariats à venir avec les Unions.

Les autres recommandations détaillées dans le rapport complet concernent les points suivants :

- Améliorer l'offre de formation en l'adaptant toujours plus aux évolutions et enjeux locaux ;
- Mobiliser des partenaires pour soutenir les parcours d'insertion des jeunes en formation initiale (longue) ;
- Renforcer le suivi et l'accompagnement des jeunes formé-e-s lors des premières années qui suivent la formation ;
- Poursuivre les efforts contre les inégalités de genre ;
- Améliorer le modèle économique des MFR et leurs financements ;
- Continuer à suivre les effets et impacts sur l'insertion des jeunes pour poursuivre la réflexion.